

Vous souhaitez partir en vacances mais vous n'en avez pas les moyens financiers ? Vous appréhendez d'organiser un séjour ?

Pour faire vivre le droit aux vacances pour tous, la Ville aide tous les Orlysiens, sans conditions de ressources, à voyager ne serait-ce que quelques jours, souffler un peu. C'est le dispositif **Orly vacances qui s'applique aussi aux personnes en situation de handicap qui envisagent de profiter d'un séjour adapté (seul ou en famille)**. Pour permettre un départ en toute sérénité, la Ville offre un accompagnement sur mesure. N'hésitez pas à anticiper au moins trois mois avant votre départ pour les congés d'été.

Concrètement, le centre communal d'action sociale apporte son soutien à la conception du projet de départ en congés en métropole et apporte une aide financière.

Quelques conditions à cela, résider sur Orly depuis plus de 2 ans, ne pas être parti en vacances depuis au moins 3 ans, avoir un enfant scolarisé ou en garde sur Orly. L'aide est attribuée par période de trois ans.

Informations et rendez-vous

Centre administratif d'Orly

7 avenue Adrien-Raynal

01 48 90 20 00 ou 21 46

ccas@mairie-orly.fr